

GDS 46 :
Un nouveau service pour les éleveurs :
LA DERATISATION

Lutter contre les nuisances économiques et sanitaires causées par les rats



Le GDS propose un nouveau service de dératisation aux éleveurs.

Les rongeurs sont responsables de détériorations diverses (tuyauteries, isolations, installations électriques), souillent les locaux et les aliments (un rat consomme 150 kg d'aliment par an), ils sont vecteurs de maladies (leptospirose, salmonellose). De plus, lorsqu'on voit un rat, on peut considérer qu'il y en a 20 à 30 de présents. Il faut agir vite car les rongeurs se reproduisent rapidement : un couple peut avoir jusqu'à 5 portées de 10 petits par an. Ainsi, si l'on ne fait rien la population augmente très rapidement.

Un agent technique du GDS a donc été formé pour proposer des méthodes de prévention ou de lutte adaptées et efficaces. Un devis sera établi avant toute intervention sur votre exploitation. Après validation du devis, l'agent du GDS se chargera de déposer des appâts sur les lieux de passage des rongeurs et assure des dératisations régulières.

Pour plus d'informations, contacter le GDS (0565232206) ou Jean Paul Calmels (06 72 90 11 60)